

CONFÉRENCE BLANCHET des PERSONNELS de DIRECTION
Vendredi 14 octobre 2022 de 10h à 13h
Rectorat de l'académie de Grenoble

En préambule, je voudrais remercier le service de la DPE, M. Villerot en tête, et la cellule de rentrée ; leur travail a été vraiment apprécié des collègues.

Madame la rectrice, mesdames, messieurs. Ceci sera un autre exercice que la déclaration linéaire habituelle. Je vous propose une « tranche de vie » d'un personnel de direction. Cela vous paraîtra peut-être un peu long, mais promis cela ne durera que quelques minutes.

Un professeur est absent 14 jours.

Voilà comment ça se passe :

Tout d'abord s'assurer de la saisie sur Pronotes, pour prévenir familles et élèves, puis

Clic lancement du PIA

Clic accédez à vos applications

Clic valider

Clic arena etab

Clic arena

Clic Gestion des Personnels

Clic Gestion complète des enseignants (GIGC)

Clic 1ère lettre alphabet lettre alphabet

Clic congés

Clic maladie ordinaire

Clic ajouter

Clic situation

Clic et menu déroulant jour, clic mois, clic année

Clic jour de carence

Clic valider

Clic déconnexion

Clic gestion des personnels

Clic supplé

Clic création taper le nom

Clic sur le nom qui apparaît

Clic et menu déroulant « du »

Clic et menu déroulant « au »

Clic et menu déroulant « motif »

Clic heures à suppléer et saisie

Clic commentaire + saisie commentaire

Clic valider la création de la demande 14 jours ne permettent pas la demande de remplacement, je dois donc trouver des enseignants pour un remplacement de courte durée.

Clic quitter

Pour remplacement/absence de courte durée, seul le chef peut aller sur l'appli colibris :

Clic PIA

Clic enquête et pilotage

Clic colibris

Clic formulaire métier

Clic « plateforme d'échange EPLE / services déconcentrés »

Clic « se connecter »

Clic académie de Grenoble

Apparaît le logo « Métiers du XXI^e siècle »

Colibris Opérateur de saisie ?

Menu déroulant, apparaît le code de l'établissement avec le n° « code de suivi » : MDTZXCKR

Menu déroulant, mon nom apparaît.

Je dois saisir mon numéro de téléphone 06.88.28.25.17, à chaque saisie

Clic sur ajustement de moyens

Clic sur Thème, menu déroulant, « solliciter une dotation d'HSE RCD (absence < 15 jours)

Clic saisir nom du prof nom prénom

Clic menu déroulant grade classe normale, hors

classe, classe exceptionnelle ? (Je n'en sais rien, retour sur GIGC). Je reviens à Colibris

Clic discipline « oh, lettres histoire n'existe pas ! »

Supposons que ce soit une autre matière :

Quotité de service réalisée HP saisir HSA saisir

Saisir début & fin de l'absence

Volume horaire assuré

Valider

Puis suppléants (2°)

Et on recommence.

Mais seuls deux enseignants peuvent être saisis quel que soient le nombre d'heures à remplacer.

Une fenêtre apparaît :

« Attention, la suppléance ne pourra débuter qu'après réception de l'autorisation d'engagement. !! »

Mais pourquoi ? pourquoi ne pas nous faire confiance ?

D'autant que les profs sont d'accord pour commencer de suite !

Il faudra attendre.... Mais le service de la DPE est débordé, et à 5 jours « en cours de traitement »

Imaginons que je dise aux enseignants de commencer.

Il me faudra retourner sur colibris pour attestation de service fait. Pour attendre la validation et

débloquer des heures que je devrai saisir sur l'appli

ASIE pour mise en paye.

Puis, un autre enseignant vient me proposer de

prendre les 2h d'AP de la classe....mais je n'ai plus le

temps, j'ai rendez-vous avec le parent représentant

de la classe qui n'a toujours de cours de STMS car le

poste n'a pas été pourvu. Et de toutes les façons, je ne

pourrai pas le saisir dans l'applicatif.

Madame la Rectrice, tout ce développement pour aborder 3 points :

- Nous ne sommes pas contre les outils numériques, à condition qu'ils soient à notre service. Pourquoi les applis ne se parlent-elles pas entre elles. Pourquoi saisir le grade de l'enseignant ? (dans GIGC) pourquoi le détail des services (dans STS), pourquoi supplé, puisqu'on fait 2 fois les mêmes saisies ?

- Pourquoi seul le chef d'établissement peut accéder à Colibris ? Pendant ce temps de saisie, qui n'a pas de valeur ajoutée, je ne pilote l'établissement.

- Il est nécessaire que les équipes administratives soient complètes dans les établissements, et que les remplacements des personnels le soient à temps complet (et non pas à 80%), vacances comprises pour recruter et fidéliser les personnels contractuels qui nous aident au quotidien.



Indépendance & Direction

Syndicat Indépendant des Personnels
de Direction de l'Éducation Nationale

